

Annexe 4 : Charte qualité

**GRAND
CHÂTELLERAULT**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION



CHARTRE QUALITE

du Salon des Métiers d'Art et des Saveurs d'exception qui se déroule au complexe de l'Angelarde, 44 rue de l'Angelarde 86100 Châtelleraut.

Dans une démarche de qualité les artisans qui participent à cet évènement s'engagent à :

- Assurer un accueil de qualité : sourire, amabilité, conseil, sans discrimination auprès des visiteurs.
- Garantir une qualité visuelle des stands : les stands devront être décorés et tenus en respectant un visuel qualitatif :
 - Recouvrir les grilles beaubourg de façon qualitative (tissus blanc ou noir)
 - Recouvrir les tables d'un nappage allant jusqu'au sol
- Respecter le cahier des charges de sécurité (tissus ignifugés).
- Respecter le règlement intérieur sous peine de faire l'objet d'une sanction.
- Toute participation au jeu concours vous engage à mettre à disposition un lot à offrir au gagnant tiré au sort, afin de garantir la qualité et l'attractivité de l'évènement.

Le.....à.....

Signature :
précédée de la mention « lu et approuvé »